



Recherche conseils vis-à-vis d'une professeur

Par **Nikita_du_74**, le **20/03/2009** à **14:40**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiante en première année de BTS Technico-commercial au Lycée du Mont-Blanc à Passy (74190).

Mes collègues de classe et moi-même faisons face, depuis deux mois, à une pression psychologique de la part d'une de nos professeurs (celle qui s'occupe de la gestion du BTS). Chaque jour nous recevons au moins un e-mail de sa part, ce qui représente plus d'une centaine d'e-mails depuis la rentrée scolaire du 3 septembre 2008. Alors que le dialogue est impossible à nouer face à cette professeur, ses e-mails servent à nous faire peur, nous déstabiliser voire nous critiquer. Nous avons tenté de mettre en place une réunion mais elle fait la sourde oreille à nos demandes.

De plus, elle a créé une association industrielle qui englobe tous les étudiants et demande une participation financière, seulement, nous n'avons signé aucun papier prouvant notre adhésion à cette association. Lors d'une soirée organisée au mois de Janvier, elle nous a demandé une participation de 20 euros obligatoire et nous a menacé de payer 10 euros par jour de plus pour tout retard de paiement, ce qui constitue une sanction pécuniaire.

Heureusement personne n'a voulu payer dix euros en plus.

Tout ceci est très oppressant de plus que cette professeure n'est pas notre professeure principale, qui, elle ne peut pas vraiment plaider en notre cause.

Je suis donc à la recherche de conseils. Doit-on porter plainte? Notamment pour harcèlement moral? Que devons-nous faire?

Merci

Par **frog**, le **20/03/2009** à **15:27**

[citation]ses e-mails servent à nous faire peur, nous déstabiliser voire nous critiquer.[/citation]
Concrètement ?

[citation]elle a créé une association industrielle qui englobe tous les étudiants et demande une participation financière[/citation]
Refusez, et basta.